



Association des résidents
du **LAC-DES-PILES** inc.

Casier postal 10201
Shawinigan (Québec)
G9T 5L3

07/07/2019

Rapport d'activités 2018-2019

Assemblée générale annuelle

Membres du CA

ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC DES PILES

Table des matières

1	Mission et valeurs de l'Association.....	2
2	Bilan des activités 2018-2019	3
2.1	Réunions du CA et autres rencontres.....	3
2.2	Marina du Lac des Piles	4
2.3	Publication du Journal « Le Pilier ».....	4
2.4	Site web	5
2.5	Regroupement québécois des propriétaires riverains (RQPR).....	6
2.6	Regroupement des associations des cours d'eau et de lacs de Shawinigan (RACELS) ...	6
2.7	Communautés bleues.....	7
2.8	Plan directeur de l'eau (PDE).....	7
3	Conseil d'administration 2018-2019	8
4	Membrariat.....	8
5	Rapport du directeur Environnement	9
6	Rapport du trésorier	11
	Annexe 1 Mission-Vision-Valeurs	14

1 Mission et valeurs de l'Association

Le CA de l'Association a débuté l'année 2019 par une démarche de réflexion stratégique afin d'assurer une saine gouvernance. Nous avons tenu un premier atelier pour l'élaboration de la mission, la vision et les valeurs de l'organisation qui vous seront présentées lors de cette AGA afin d'obtenir vos commentaires et ainsi faciliter l'adhésion des membres à la mission, vision, valeurs.

Mission

L'Association des résidents du Lac-des-Piles a pour mission **de défendre et de promouvoir l'intérêt de ses membres en intervenant de manière à préserver l'environnement, la qualité de l'eau et la qualité de vie des personnes qui y habitent.** (Annexe 1 Mission-Vision-Valeurs de l'Association).

L'association s'est basée au fil des ans, sur l'atteinte de différents objectifs. Dans les règlements généraux de l'association, on regroupe sept (7) objectifs sur lesquels s'appuient les actions de l'Association:

- Défendre et promouvoir les intérêts des propriétaires du lac des Piles ;
- Sensibiliser les propriétaires à leurs droits, obligations et responsabilités ;
- Défendre l'intégrité de l'environnement naturel du lac des Piles ;
- Par de l'information et de la sensibilisation, contribuer au maintien et à l'amélioration de l'environnement du lac des Piles, incluant la qualité de vie, la qualité de l'eau, la protection des rives et des bassins versants, les affluents et les terres humides environnantes et l'aménagement du territoire, et ce, dans une philosophie de développement durable ;
- Promouvoir des mœurs ou habitudes de vie saines et respectueuses de l'environnement naturel ;
- Représenter les propriétaires auprès des autorités ;
- Agir en concertation avec d'autres organismes de protection des lacs et territoires.

Valeurs :

Les décisions à prendre et les comportements devront être en harmonie avec cette nouvelle mission dans le respect des valeurs que nous nous donnons en tant que collectivité. Les valeurs de l'Association sont le respect, la participation, la communication et l'environnement.

Nous participons avec différents partenaires à la protection de l'environnement, la promotion de la qualité de l'eau et la qualité de vie au Lac des Piles. Le plan directeur de l'eau (PDE) est l'outil privilégié pour la mise en place d'actions concrètes visant la protection de la qualité de l'eau. C'est dans un esprit de collaboration que l'Association travaille de concert avec la ville de Shawinigan à la mise en place des actions prioritaires découlant du plan directeur de l'eau.

2 Bilan des activités 2018-2019

Cette année, les membres du conseil d'administration de l'association des résidents du lac des Piles furent très actifs afin d'assurer un suivi sur les priorités découlant du plan directeur de l'eau (PDE) et des demandes des résidents du Lac des Piles. Nous avons assisté à plusieurs rencontres pour la mise en place des actions prioritaires du PDE.

Les membres du conseil d'administration ont bénéficié de ressources externes afin de les soutenir dans l'identification des différents enjeux de l'Association et d'amorcer un exercice de réflexion stratégique pour une saine gouvernance. Tel que mentionné, cette réflexion a débuté par l'énoncé de mission et l'expression des valeurs auxquelles tous les membres adhèrent. Cette démarche comprendra également la révision des statuts et règlements et l'élaboration d'une planification stratégique. Nous procéderons dans la prochaine année à un sondage auprès des résidents afin de connaître leurs préoccupations et leurs priorités.

2.1 Réunions du CA et autres rencontres

Il y a eu plusieurs réunions du CA, plusieurs rencontres avec des consultants externes pour entreprendre entre autres, cet exercice de réflexion stratégique. Les membres du CA ont également participé aux différentes consultations publiques et tenu des rencontres avec les représentants de la Ville de Shawinigan et BVSM.

Nous avons tenu sept (7) réunions du CA dont une réunion extraordinaire. Plusieurs rencontres avec les consultants externes (Pierre Bertrand, consultant et Steven Hill Paquin formateur pour le CFCM). Les réunions du CA se sont tenues principalement au domicile d'un des membres sauf en de rares occasions, la réunion a eu lieu dans un restaurant.

Réunion régulières du CA	Réunion extraordinaire du CA	Réunions avec la Ville	Autres rencontres et activités
4 septembre 2018	11 août 2018	16 juillet 2018	19 juillet 2018 (Pierre Bertrand)
21 octobre 2018		11 septembre 2018 (rencontre avec le maire)	29 avril 2019 (Consultation publique)
24 novembre 2018		30 novembre 2018	18 mai 2019 (Atelier de réflexion CFCM)
8 décembre 2019		27 mars 2019	19 octobre et 10 décembre 2018 13 juin 2019 (RACELS et Ville)
2 mars 2019		14 avril 2019 (Rencontre d'information sur les installations septiques)	13 juin 2019 (Activité citoyenne de réflexion sur l'eau) BVSM
2 juin 2019		2 mai 2019	

Rapport d'activités 2018-2019

Les membres du CA ont également participé à cinq (5) rencontres avec les représentants de la ville de Shawinigan afin de faire le suivi des actions découlant du PDE telles la renaturalisation des bandes riveraines, la mise aux normes des installations septiques, la mise en place de la procédure de lavage des bateaux et l'étude sur les impacts environnementaux et sociaux liés aux activités nautiques au lac des Piles. Il y a eu également une (1) rencontre avec le maire Michel Angers dont l'objectif était de présenter une proposition pour un programme de soutien financier destiné aux propriétaires qui devront effectuer les travaux de mise aux normes des installations septiques.

Le CA est fier d'avoir obtenu auprès de la Ville le **programme Eco-Prêt** que nous décrivons plus en détails dans la prochaine section.

2.2 Marina du Lac des Piles

Lorsque nous avons appris l'achat de la marina par de nouveaux propriétaires à l'automne 2018, nous avons eu des échanges sur nos visions respectives et une collaboration s'est rapidement installée. Afin de créer un incitatif à l'adhésion comme membre à l'Association, le propriétaire de la marina a accepté d'offrir **un tarif préférentiel** pour la mise à l'eau des embarcations aux membres de l'Association. Nous en sommes reconnaissants et nous les remercions pour cette précieuse collaboration et du soutien offert envers les propriétaires riverains membres de l'Association des résidents du lac des Piles.

2.3 Publication du Journal « Le Pilier »

Nous avons contribué à la production d'articles pour la publication du journal « Le Pilier » pour ces trois (3) éditions soit l'édition de l'automne-hiver, printemps et l'été. Pour donner suite aux demandes des membres, le journal « Le Pilier » est rendu maintenant accessible à tous et toutes via le nouveau site web de l'Association et publié sur la page Facebook de l'Association des résidents du Lac-des-Piles. Cette année, c'est une vingtaine d'articles qui ont été publiés dans Le Pilier. Parmi ceux-ci, on comptait :

- Mot de la présidente qui fait état des principales activités du CA;
- Invitation à consulter le site web de l'Association pour les nouvelles, les photos et l'inscription en ligne et à cliquer « J'aime » sur la page Facebook;
- Les bonnes pratiques pour le lavage des embarcations;
- La mise aux normes des installations septiques
- La classification des installations septiques;
- Les bandes riveraines;
- Pourquoi « devenir membre »?
- Rappel de la mission et des mandats de l'Association
- Résumé des rencontres avec la Ville de Shawinigan;
- Une synthèse du compte-rendu de l'AGA 2018;

Ce sont les membres du CA qui écrivent la majorité des articles. Monsieur Matthieu Beaumont, collaborateur expert publie également des articles spécialisés dans le domaine de l'environnement. Les membres de l'association sont invités à soumettre au CA, les sujets ou les idées d'articles qu'ils souhaiteraient voir publiés.

Rapport d'activités 2018-2019

À titre de directrice des communications, c'est madame Catherine Leduc qui veille à la confection et à la coordination de toutes les étapes de fabrication de chaque édition du Pilier. Le graphisme est réalisé par madame Marie-Josée Rivard et c'est l'imprimerie Gignac de Shawinigan-Sud qui a été mandatée jusqu'au printemps 2019 pour l'impression des documents. Lors de l'édition du printemps-2019 et pour les prochaines éditions, M. Marc Dontigny directeur de l'Association et propriétaire des pharmacies Uniprix s'est offert pour l'impression du journal « Le Pilier ».

Le journal « Le Pilier » a été envoyé par courrier à tous les résidents en avril cette année et nous profitons de cet envoi pour inciter les propriétaires au Lac à devenir membres ou de renouveler leur adhésion à l'association des résidents du lac des Piles. Par la suite la copie papier est envoyée seulement aux membres qui ont payé le 5\$ de plus avec leur cotisation annuelle. Tous les autres membres le reçoivent directement dans leur courriel.

Compte-tenu de la gestion importante pour la livraison papier et des coûts inhérents à la publication, envoi postal, etc., une réflexion a été faite par les membres du CA en juin dernier et nous proposerons lors de cette AGA qu'il y ait une seule édition papier annuelle au printemps et que toutes les autres éditions soient expédiées uniquement par courriel. Il sera donc important d'avoir les adresses courriel de tous les résidents afin de pouvoir les rejoindre.

2.4 Site web

La refonte du site web fut complétée en 2018 et c'est avec un souci de transparence et d'une saine communication que le CA met régulièrement le site web à jour afin de rendre accessible l'information sur l'Association et les documents officiels tels les règlements, les procès-verbaux approuvés de l'AGA, le journal « Le Pilier », une section « Nouvelles » et une galerie de photos. Le site web permet également l'inscription des membres et le paiement en ligne ce qui diminue de façon significative l'utilisation de papier et l'émission de chèque. Cette année nous avons eu une croissance importante du nombre de résidents ayant utilisé le paiement en ligne. (15 inscriptions en ligne en 2018 et 92 inscriptions en ligne en 2019.) D'autres améliorations sont prévues au cours de la prochaine année.

*** IMPORTANT ***

Près de 20% des résidents n'ouvrent pas le courriel « Infolettre » provenant de l'Association. Il est important de vérifier si vous recevez bien l'information de votre Association car depuis un an, nous utilisons la plateforme MailChimp pour communiquer avec vous. Si vous n'avez rien reçu par courriel à ce jour, il est important de vérifier dans votre boîte de courriel indésirable et de régulariser la situation ou de nous informer de votre adresse courriel pour recevoir l'information de votre association.

FACEBOOK

Nous diffusons l'information pertinente sur la page Facebook. N'hésitez pas d'aller cliquer « j'aime » sur la page Facebook. Nous réitérons notre demande auprès des résidents du lac pour nous aider à alimenter le site web et la page Facebook en nous transmettant photos, suggestions et toutes autres informations relatives à la vie riveraine au lac des Piles. Nous répondons à tous les courriels et messages privés (Facebook) dans les

Rapport d'activités 2018-2019

meilleurs délais possibles. Vos commentaires sont toujours très appréciés et sachez que des améliorations sont apportées et un suivi des demandes est fait par votre conseil d'administration.

2.5 Regroupement québécois des propriétaires riverains (RQPR)

Les actions du RQPR pour 2018-2019 étaient d'augmenter le nombre de membres associatifs représentant les propriétaires riverains. Plusieurs appels téléphoniques ont été réalisés et compte tenu de l'absence d'intérêt des associations de lacs et cours d'eau pour défendre ce dossier, le comité de travail sur la taxation a mis fin à ses travaux de représenter les propriétaires riverains auprès des instances gouvernementales afin de réviser le processus actuel d'évaluation municipale des propriétés riveraines et de mettre en place un système d'évaluation et des méthodes plus justes et équitables entre les propriétés riveraines et non riveraines. Le RQPR ne ferme cependant pas la porte et nous espérons qu'il puisse y avoir une volonté et un intérêt des associations de lacs et cours d'eau pour un tel regroupement d'associations comme il existait la FAPEL à une certaine époque afin de réaliser un des volets de la mission du RQPR soit la protection de l'environnement. La page Facebook du RQPR demeure active mais en attente de bénévoles pour assurer la gestion et la mise à jour de la page.

2.6 Regroupement des associations des cours d'eau et de lacs de Shawinigan (RACELS)

L'association des résidents du lac des Piles est membre du RACELS depuis la fondation du regroupement en août 2015. La mission du RACELS est de regrouper les associations de cours d'eau et de lacs du territoire de la ville de Shawinigan afin de :

- Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine environnemental des cours d'eau et des lacs du territoire de la ville de Shawinigan en privilégiant l'approche préconisée par bassin versant ;
- Coordonner, organiser et conduire, au nom des associations membres, toute représentation auprès des autorités et tierces parties quelconques afin de défendre les intérêts des riverains ;
- Faciliter la coordination et la réalisation d'acquisition de services par et pour les associations membres du RACELS ;
- Mettre en commun les ressources humaines et les expertises provenant des associations membres ;
- Informer et soutenir les associations membres sur les différents dossiers et sur les meilleures pratiques environnementales pour améliorer l'état de santé de nos plans d'eau.

Joan Hamel représente l'Association des résidents du lac des Piles au sein du RACELS et assume la fonction de secrétaire au comité exécutif. Il y a 11 associations de lacs et de cours d'eau membres du RACELS. L'assemblée générale annuelle du RACELS s'est tenue le 5 août 2018.

RACELS a tenu le 19 octobre 2018, une rencontre avec le directeur des finances Monsieur Alain Gravel afin de procéder à une révision du « Programme de soutien pour

Rapport d'activités 2018-2019

l'entretien et l'amélioration des voies privées ouvertes au public » et deux (2) rencontres avec le service « Environnement » de la Ville de Shawinigan soit le 10 décembre 2018 et le 13 juin 2019. Les sujets de discussion sont les programmes de soutien financier (chemins et qualité de l'eau), services d'analyse de l'eau potable des riverains (puits et eaux de surface), accès aux données ouvertes sur les rapports de qualité de l'eau.

Un des principaux projets mis en place à la demande de RACELS fut la création d'un comité consultatif composé de plusieurs partenaires qui avaient à partager leurs connaissances et leur vision sur trois principaux enjeux soit l'érosion des rives, la cohabitation difficile des différents usages et les stations nautiques et la qualité de l'eau sur la rivière St-Maurice. Plusieurs partenaires ont été sollicités pour ce comité consultatif dont RACELS, le service d'aménagement du territoire, la SQ; HQ; Marina Gélinas; Maximum Location; les conseillers municipaux (2 districts); Service des loisirs; Office du tourisme; Service de développement économique; BVSM; Corporation de la rivière Saint-Maurice; Vision Saint-Maurice, Membres de la commission aménagement du territoire et développement durable. Des rencontres du comité consultatif ont eu lieu afin de préparer un diagnostic entourant les enjeux soulevés en fonction des données disponibles actuellement auprès des partenaires et d'identifier des pistes de solutions.

2.7 Communautés bleues

Trois-Rivières, Nicolet sont les deux premières villes de la région Mauricie et Centre-du-Québec à être certifiées « communautés bleues ». Puisque le lac des Piles est une source d'eau potable pour la ville de Shawinigan et que nous devons protéger cette ressource inestimable, le CA de l'Association a accepté de devenir un acteur de choix pour faire la promotion de « Communauté bleue » auprès de la ville de Shawinigan. Une invitation à la Ville de Shawinigan à devenir « communauté bleue » a été faite en 2017 et 2018 auprès des élus municipaux qui ont démontré beaucoup d'intérêt mais le projet est pour le moment, reporté.

Rappelons les principaux engagements pour devenir « Communauté bleue » :

- Reconnaissance municipale de l'eau comme étant un droit de la personne ;
- Promotion des services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées financés et exploités par le secteur public, et lui appartenant ;
- Interdiction de la vente d'eau embouteillée dans les établissements publics et lors d'événements municipaux.

2.8 Plan directeur de l'eau (PDE)

Le projet a débuté le 22 novembre 2016 avec des consultations pour la mise en œuvre du plan directeur de l'eau du lac des Piles. Le 21 février 2017, la Ville de Shawinigan a organisé une rencontre de travail à laquelle était conviée deux représentants de l'Association soit Madame Joan Hamel et monsieur Claude Leclerc et des élus de la Ville, pour continuer à élaborer le plan directeur du lac. De ces consultations et travaux, plusieurs recommandations formulées par les riverains ont été retenues en vue de l'élaboration du Plan directeur du lac des Piles.

Rapport d'activités 2018-2019

Comme le lac des Piles est une des deux sources d'approvisionnement en eau potable de la Ville de Shawinigan et comme nous sommes plus de 200 résidents à puiser l'eau directement dans le lac, il est important de revoir nos façons de faire et de s'assurer que la protection de l'eau potable devienne un enjeu majeur au cours des prochaines années. Le Plan directeur de l'eau s'inscrit dans cette démarche.

Pour en savoir davantage, nous vous encourageons à consulter les fiches de projet du Plan directeur de l'eau du Lac des Piles sur le site web de la ville de Shawinigan.

http://www.shawinigan.ca/Citoyens/lac-des-piles_205.html

3 Conseil d'administration 2018-2019

Voici la composition du Conseil d'administration 2018-2019

- Madame Joan Hamel, Présidente
- Monsieur Guy Pilon, Vice-président
- Monsieur Claude Leclerc, Secrétaire
- Monsieur Pierre Marchand, Trésorier
- Monsieur Christian Carrier, directeur
- Monsieur Marc Dontigny, directeur
- Monsieur Normand Ayotte, absent lors de l'AGA 2018 et qui pour des raisons de santé a dû quitter son poste d'administrateur en cours de mandat. Il fut remplacé par Madame Catherine Leduc, réélue par les membres du CA (résolution électronique) pour un mandat d'un an comme directrice des communications et responsable du Pilier.

Merci à tous nos bénévoles !

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les bénévoles incluant tous les membres du conseil d'administration. Afin de bien remplir la mission de l'Association, les membres du CA y déploient beaucoup d'heures en bénévolat. Nous les remercions très sincèrement pour leur engagement et leur précieuse collaboration.

Mentions spéciales:

- Katerine Ouellette, Gestion de la liste des membres et des communications par courriel ;
- Matthieu Beaumont, Président du comité environnement¹ ;
- Marie-Josée Rivard pour la conception du journal « Le Pilier ».

4 Membrariat

Depuis les dernières années, nous connaissons malheureusement une baisse des effectifs. Nous devons certes faire des efforts de recrutement et de communication mais nous devons également entreprendre une réflexion plus profonde sur le besoin associatif des résidents du lac des Piles.

¹ Démission de Matthieu Beaumont au poste de président du comité de l'environnement, le 9 juin 2019

Rapport d'activités 2018-2019

Tel que mentionné ci-haut, de plus en plus de résidents procèdent à leur adhésion ou leur renouvellement de leur statut de membre en complétant le formulaire d'inscription et le paiement en ligne.

Cette procédure semble appréciée, elle est plus rapide, elle est « zéro déchet » et représente une économie en éliminant le chèque, l'enveloppe et le timbre.

Voici le tableau du nombre de membres depuis 2014 sur un potentiel de 291 riverains résidant au lac des Piles et son bassin versant.

2014	2015	2016	2017	2018	2019
154	159	155	152	140	147 ²

La démarche de sollicitation des membres s'est amorcée en avril cette année soit un peu plus tard que les années antérieures (mars) ainsi que l'envoi postal massif à tous les propriétaires riverains ayant une adresse civique au lac. Nous profitons de cette occasion pour transmettre à tous les résidents - membres et non membres - la publication printanière du journal « Le Pilier ». Des rappels d'adhésion et de renouvellement ont été faits par infolettres et sur la page Facebook de l'Association.

Carte de membre

Afin de bénéficier du tarif préférentiel nous avons dû rapidement mettre en place une carte de membre comme preuve auprès de la responsable de la marina. Nous travaillerons durant la prochaine année sur ce projet afin de personnaliser la carte de membre.

À ce sujet, nous en profitons pour faire un appel à tous pour avoir des bénévoles qui pourraient donner un coup de main sur différents dossiers comme le recrutement, la gestion de la liste des membres et des résidents, préparer la liste « audience » sur MailChimps, la gestion des plateformes de communication, la publication du Pilier, l'environnement et les activités socio-récréatives sont quelques un des dossiers sur lesquels nous avons besoin d'aide et d'expertise.

5 Rapport du directeur Environnement

L'environnement est une valeur importante de l'Association se reflétant dans les actions prises visant à protéger et préserver la qualité de l'eau du lac et son environnement. Plusieurs rencontres ont été tenues afin de faire le suivi des projets découlant du plan directeur de l'eau (PDE) avec les représentants municipaux pour la mise en œuvre des actions visant la conformité des installations septiques et des bandes riveraines et la mise en place de la procédure de lavage des bateaux.

5.1. Installations septiques et bandes riveraines

Des inspections des installations septiques et des bandes riveraines ont été réalisées à l'été 2018 et les résidents ont reçu sur demande un rapport personnalisé de conformité. Pour certains propriétaires, des avis de mise aux normes ont été envoyés par la Ville et

² En date du 29 juin 2019

Rapport d'activités 2018-2019

des travaux devront être faits sur la bande riveraine et aux installations septiques non-conformes. Un bilan de l'évaluation de la performance des installations septiques ainsi que l'inventaire des bandes riveraines sont disponibles sur le site de la Ville de Shawinigan http://www.shawinigan.ca/Citoyens/lac-des-piles_205.html

Une rencontre d'information sur la classification et la mise aux normes des installations septiques s'est tenue le 14 avril 2019 à l'Hôtel de Ville de Shawinigan. Monsieur Christian Corbeil de Groupe Hémisphères a présenté les résultats de l'étude et répondu aux questions des riverains du lac des Piles. La présentation est disponible sur le site de la Ville http://www.shawinigan.ca/Citoyens/installations-septiques_246.html

5.2. Programme « Éco-Prêt »

Les membres du CA ont négocié avec le maire Michel Angers et les représentants la Ville de Shawinigan, un programme de soutien financier pour les propriétaires riverains et c'est grâce aux interventions de l'Association que les résidents peuvent bénéficier du programme « Eco-Prêt » à taux d'intérêt avantageux et remboursable sur le compte de taxe, échelonné sur une période de 15 ans.

Pour en savoir davantage sur le programme **Eco-Prêt**, consultez le document sur le site web de la Ville de Shawinigan.

<http://www.shawinigan.ca/Document/Fichiers%20PDF/Citoyens/Eau%20et%20environnement/lac%20des%20piles/Presentation%20Ecopret.pdf>

5.3. Lavage des bateaux

La procédure de lavage de bateaux qui devait être mise en place en septembre 2018 a été reportée en mai 2019. Le choix des sites pour les stations de lavage ont été identifiées et une preuve de lavage de bateaux doit être montrée avant toute mise à l'eau des embarcations au lac des Piles.

Pour les embarcations qui demeurent au lac, seule une vignette annuelle est exigée et doit être apposée sur le bateau. Pour ces embarcation le lavage n'est pas obligatoire. Vous trouverez toute l'information pertinente sur le site de la Ville de Shawinigan http://www.shawinigan.ca/Citoyens/lavage-des-bateaux-au-lac-des-piles_261.html

6 Rapport du trésorier

Cette année encore nous avons bénéficié du support de nos membres et de nos commanditaires et nos résultats financiers sont satisfaisants même si nous terminons l'exercice avec une légère perte d'opérations d'un peu plus de 1000\$

Cette perte est attribuable en très grande partie à des dépenses exceptionnelles d'honoraires professionnels que nous avons commencé à engager. Ces dépenses ont été encourues dans le but de revoir notre mission et de bien se positionner pour préparer un plan d'action destiné à répondre aux attentes de nos membres.

D'autres dépenses seront engagées au cours de l'année en cours pour compléter ce travail, mais en aucune façon elles ne viendront mettre en péril notre santé financière. Par contre, elles visent à bien utiliser nos ressources pour nous permettre de remplir notre rôle.

Notre situation financière est toujours très solide avec un avoir net de l'ordre de 33000\$ et aucune dette.

Rapport d'activités 2018-2019

Association des résidents du lac des piles				
Résultats financiers				
De l'exercice terminé le 31 mai 2019				
			2019	2018
Produits				
	Commandites		3425	3150
	Contributions des membres			
	Pour l'année précédente		1455	1595
	Pour l'année courante		4360	3780
	Dons		1458	1255
	Location de bouées		320	400
	Intérêts		169	142
			<u>11187</u>	<u>10322</u>
Charges				
	Assurances responsabilité		1580	1541
	Cotisations à des associations		215	125
	Entretien des bouées, supports et clignotants		565	602
	Frais de banque		225	306
	Frais d'informatique et hébergement du site web		486	
	Frais de poste		904	803
	Frais de graphisme		288	204
	Honoraires professionnels		3481	
	Impressions et photocopies		1533	719
	Publicité, frais divers		241	223
	Prix de présence		911	
	Réunions et assemblée annuelle		398	567
	Réception pour les membres			2059
	Amortissement		1372	309
			<u>12199</u>	<u>7458</u>
	(Perte nette)Bénéfice net		<u>-1012</u>	<u>2864</u>
préparé à l'interne, non audité				

Annexe 1 Mission-Vision-Valeurs

MISSION

L'Association des résidents du Lac-des-Piles a pour mission de défendre et de promouvoir l'intérêt de ses membres en intervenant de manière à préserver l'environnement, la qualité de l'eau et la qualité de vie des personnes qui y habitent.

VISION

L'Association des résidents du Lac-des-Piles permet à ses membres de participer activement à l'amélioration de leur qualité de vie.

À travers ses différentes actions, l'Association favorise la cohabitation harmonieuse des riverains sur et autour du lac. Par ailleurs, elle travaille de manière à sensibiliser les résidents par rapport à l'importance de protéger la qualité de l'eau et l'environnement enchanteur qui font du lac des Piles un milieu de vie exceptionnel.

L'Association crée des occasions de rencontres et de discussions qui contribuent à tisser des liens entre les riverains et qui encouragent le sentiment d'appartenance envers la communauté du lac des Piles.

L'Association permet aux résidents d'échanger sur les différents enjeux qui les préoccupent. Afin de faciliter le dialogue, l'Association répond à leurs questions et leur communique, de manière claire et objective, les informations nécessaires pour qu'ils puissent participer pleinement aux discussions.

L'Association considère que l'opinion de chacun mérite d'être accueillie avec le plus grand respect et travaille de manière à concilier les différents points de vue pour faire émerger des solutions qui permettent d'assurer la qualité de vie des résidents tout en préservant l'environnement et la qualité de l'eau. Grâce à cette approche respectueuse et participative, l'Association contribue à mobiliser les riverains afin de faire du lac des Piles un milieu où il fait bon vivre.

Forte de l'appui de ses membres, l'Association est en mesure d'agir en tant qu'interlocuteur auprès des différents partenaires du milieu et d'y représenter l'intérêt de ses membres. Elle travaille de concert avec ces différentes instances en vue de trouver des solutions aux problèmes qui touchent les riverains et de sauvegarder le patrimoine naturel du lac des Piles.

VALEURS

Respect

L'Association des résidents du Lac-des-Piles est à l'écoute de ses membres et accueille, dans le plus grand respect, l'opinion de chacun quant aux différents enjeux qui les préoccupent. Elle travaille de manière à concilier les différents points de vue et à faire émerger des solutions qui permettent d'assurer la qualité de vie des résidents et de respecter l'environnement et la qualité de l'eau du lac des Piles.

Participation

L'Association croit que tout le monde a un rôle à jouer dans la préservation de la qualité de vie des résidents du lac des Piles. Elle invite donc les riverains à se joindre à elle et à s'impliquer dans les différentes actions mises en place pour faire du lac des Piles un milieu de vie harmonieux où il fait bon vivre. Plus encore, l'Association travaille à établir des liens efficaces et constructifs avec les différents acteurs locaux.

Communication

L'Association croit qu'il est important que chacun des résidents du lac des Piles puisse avoir accès à des informations claires et objectives afin qu'ils puissent prendre part activement aux discussions portant sur les différents enjeux qui affectent leur qualité de vie.

Environnement

L'environnement et la qualité exceptionnelle de l'eau du lac des Piles sont d'une valeur inestimable. Considérant l'impact des changements climatiques sur notre écosystème, il importe que l'Association déploie des actions en vue de protéger ce patrimoine naturel et de préserver la qualité de vie des résidents présents et futurs du lac des Piles.